



E-mail : mairie_sang2007@yahoo.fr

B.P. 162 Sangmélima - Tél. (237) 22 28 84 42 *** Fax 22 28 83 02

CIPM-CS

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° - 00005 /AONO/CS/CIPM-CS/2022 DU **06 MAI 2022** POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT :	BIP DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN
EXERCICE :	2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Page 4 sur 89

DAO POUR LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE SANGMELIMA.

FINANCEMENT : BIP MINHDU DE L'EXERCICE 2022

VERSION FRANCAISE

Page 5 sur 89

DAO POUR LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE SANGMELIMA.
FINANCEMENT : BIP MINHDU DE L'EXERCICE 2022

1. Objet de l'Appel d'Offres :

En vue de la réalisation, par la Commune de Sangmelima, de certains projets d'infrastructures de base, sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune de Sangmelima, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des **travaux de réhabilitation de l'éclairage public dans la ville de Sangmelima, Commune de Sangmelima, Département du Dja et Lobo, Région du Sud,**

2. Consistance des travaux

La consistance des travaux est reprise dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, constituant la pièce N° 7 du présent Appel d'Offres, et comprenant :

2.1)- Les travaux de Génie Civil

2.2)- les travaux de démontage, de montage, d'installation et de mise en service

3. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans le bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), de la commune de Sangmélima dès publication du présent avis.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offre sont cofinancés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de l'exercice 2022.

6. Allotissement

Sans objet

7. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, est de : **60 000 000 (soixante millions) FCFA TTC,**

8. Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, de montant égal à : **1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA**

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

9. Délai d'exécution :

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre, est de : **quatre (04) mois**

10. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu au Service Technique de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) FCFA**, payable à la Recette Municipale.

11. Présentation des Offres

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (03) enveloppes fermées et scellées, désignées par les lettres A, B, C :

- l'enveloppe A portera la mention « **PIECES ADMINISTRATIVES** » ;
- l'enveloppe B portera la mention « **OFFRE TECHNIQUE** » ;
- l'enveloppe C portera la mention « **OFFRE FINANCIERE** »

et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire

12. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au bureau du Chef de la Structure de Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), de la Commune de Sangmélima au plus tard le **31 MAI 2022** à **14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____ /AONO/CS/CIPM-CS/2022 DU _____ POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

13. Recevabilité des Offres :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP et par affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmelima.

14. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **31 MAI 2022** à **15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélima. Les offres techniques seront quant à elles, remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 : Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Dossier administratif incomplet et non régularisé sous 48 h. ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Absence de la caution de soumission
- 4) Note technique inférieure à 21/30 (70/100)
- 5) Absence de l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié

15.2 : Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

1°)- Situation financière (2 rubriques): L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 12 000 000 FCFA (oui/non)

2°)- Expérience : (7 rubriques)

Analyse des prestations effectuées (ancienneté 3 à 5ans)

Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

3°)- Personnel : (14 rubriques)

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine de l'électrification par lampadaire à énergie solaire, du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien en électricité option énergie solaire ; (joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)
- Organisation du chantier en équipes (oui/non)

4°) -Matériels : (04 rubriques)

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et,
- du petit matériel de chantier (joindre factures) (oui/non)

5°) -La Présentation de l'Offre : (03 rubriques) ; intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

N°	Rubriques	Oui	Non
A- PERSONNEL (14rubriques)			
I. Conducteur des travaux (07 Rubriques)			
01	<i>Copie du diplôme légalisé du Conducteur des travaux. (Oui si la copie est celle d'un diplôme d'Ingénieur du Génie Electrique, légalisée et datant de moins de trois mois)</i>		•
02	Attestation de présentation de l'original du diplôme du Conducteur des travaux		
03	CV signé et daté du Conducteur des travaux.		
04	Attestation de disponibilité du Conducteur des travaux. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres)		
05	Expérience générale du Conducteur des travaux. (Oui si l'Ingénieur a une expérience professionnelle supérieure ou égale à trois (03) ans)		
06	Expérience du Conducteur des travaux dans le domaine de l'électrification par l'énergie solaire (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à quatre (04))		

07	Expérience dans le poste de conducteur des travaux (Oui si le nombre de projets d'électrification par l'énergie solaire réalisés est au moins égal à quatre (04))		
II. Chef de chantier (07 Rubriques)			
08	Copie du diplôme légalisé du Chef de chantier. (Oui si la copie est celle d'un diplôme de Technicien Supérieur en électricité, au moins, légalisée et datant de moins de trois (03) mois)		
09	Attestation de présentation de l'original du diplôme du chef de chantier		
10	CV signé et daté du Chef de chantier.		
11	Attestation de disponibilité du Chef de chantier. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres)		
12	Expérience générale du Chef de chantier (Oui si l'expérience du Chef de chantier est d'au moins cinq (05) ans), dans le domaine de l'électrification par énergie solaire		
13	<i>Expérience du Chef de chantier dans le domaine de l'électrification à l'énergie solaire</i> (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à quatre (05))		
14	<i>Expérience au poste de Chef de chantier d'électrification par énergie solaire</i> (Oui si le nombre de projets de réalisés est au moins égal à cinq (05)).		
B- MATERIEL (04rubriques)			
15	Liste du matériel conforme (oui si liste de matériel conforme au modèle de l'Annexe 3)		
16	01 camion équipé d'une nacelle et/ou d'un bras élévateur, en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location signée joint, accompagnée de la photocopie légalisée des cartes grises du propriétaire)		
17	Pick-up 4x4 en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location signée joint, accompagnée de la photocopie légalisée des cartes grises du propriétaire)		
18	Petit outillage (oui si photocopie de facture joint)		

C- REFERENCES (02 rubriques)			
19	Chiffre d'affaires des 02 dernières années supérieure ou égale à 60 millions		
20	Références de l'entreprise dans le domaine similaire au cours des trois (03) dernières années (si oui joindre au moins deux avec copie marché et PV de réception)		
D- ORGANISATION ET COMPREHENSION DU PROJET (07 rubriques)			
21	Attestation de visite des lieux. (Oui si elle est signée sur l'honneur par un Responsable de l'entreprise)		
22	Rapport de visite du site. (Oui si rapport de visite du site jugé pertinent)		
23	Délai d'exécution des travaux. (Oui si délai d'exécution du planning d'exécution est inférieur ou égal aux prescriptions du DAO)		
24	Cohérence de l'ordonnancement des tâches du planning d'exécution. (Oui si cohérence)		
25	Note technique détaillé et jugé pertinente		
26	Gestion environnementale et Sécurité au chantier		
27	Attestation d'une surface financière au moins égale à 12 000 000 FCFA		
E- PRESENTATION DE L'OFFRE (03 rubriques)			
28	Présence d'un sommaire cohérent avec le contenu de l'offre dans chaque volume		
29	Documents reliés par une spirale uniquement		
30	Présence d'intercalaires de couleur autre que le blanc		

16. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variées autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
- c. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.
- e. **Le marché sera attribué au soumissionnaire justifiant des qualités techniques et d'une assiette financière requises dans le DAO. En outre, le soumissionnaire devra avoir validé 21 critères favorables(oui) sur les 30 possibles, et présenter l'offre financière la moins- disante**

17. Durée de validité des Offres :

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Bonne Gouvernance

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter la Cellule anti-corruption du MINMAP au numéro gratuit 88 20 06 06, tous les jours de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; ou envoyer un SMS au numéro 699 540 952

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélima

Fait à SANGMELIMA, le 06 MAI 2022

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA,
MAITRE D'OUVRAGE

Copies :

- Préfet Dja et Lobo (pour information)
- DDMINMAP/DL (pour compétence)
- ARMP (pour publication et archivage)
- Commune de Sangmélima
- Président de la CIPM/COMMUNE SGMA
- Affichage - Archives/Chrono.